



Union du corps enseignant
secondaire genevois

Tour-de-Boët 6 - 1204 Genève
022 311 84 85 - secretariat@union-ge.ch

Expédié le:	Session GC:
	11-12.11.2021
Président	<input checked="" type="checkbox"/> Députés (100)
Correspondance GC	<input checked="" type="checkbox"/> Bureau
Secrétariat	<input checked="" type="checkbox"/> Chefs de groupe
Commission:	Pétitions
Objet:	
Copie à:	

Genève, le 5 novembre 2021

Secrétariat général du Grand Conseil
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève



Lettre aux Député·e·s au Grand Conseil demandant le respect des conditions cadre à l'Enseignement Secondaire II (ESII)

Mesdames et Messieurs les Député·e·s au Grand Conseil,

Dans une pétition (P2126 – pour le maintien du personnel enseignant en emploi) déposée le 1^{er} juillet 2021, l'UNION demandait « le maintien de l'emploi du personnel de l'enseignement secondaire II afin de garantir les conditions d'apprentissage des élèves et un taux d'encadrement de qualité à l'école genevoise ».

Si on peut se réjouir que la stabilité des effectifs ainsi que le budget octroyé au DIP aient permis de maintenir l'emploi, l'UNION s'interroge sur la stratégie mise en place à l'ESII à la rentrée 2021.

Tout d'abord, nous déplorons la manière dont le DIP s'est livré à une attaque, dont on peut se demander si elle ne relève pas de la diffamation, des deux membres du Bureau de l'UNION dans une lettre adressée par le Secrétariat Général du DIP à l'ensemble des enseignant·e·s de l'ESII. Une missive d'une telle violence et ne laissant aucun droit de réponse est inacceptable de la part d'une institution qui prône par ailleurs un partenariat social sain. Le département doit accepter les voix critiques et répondre de façon mesurée, en soumettant des informations claires et lisibles. Mais en aucun cas prendre ainsi à partie des individus qui défendent les intérêts des élèves et des enseignant·e·s de l'ESII.

Ensuite, nous regrettons la poursuite d'une politique des effectifs pleins qui ne fait toujours pas augmenter le taux d'encadrement (plus il est bas, plus il y a d'élèves par classe) et avec laquelle on atteint des classes en sureffectif dans quasiment chaque établissement de l'ESII (en dépit des accords de 2015 qui garantissaient le non-dépassement des effectifs maximaux en fonction du type de cours - respectivement à 24 pour le français et les sciences humaines, 21 à l'ECG, 18 en langue et 16 en sciences expérimentales). Le calcul – d'ailleurs bien flou – du DIP présenté en conférence de presse le 23 août par la Conseillère d'État ne fait pas état de ces distinctions.

Nous nous demandons également ce qu'il est advenu des nouveaux postes promis et alloués par le Grand Conseil (environ 23 nouveaux ETP¹ pour permettre la mise en place de l'informatique au Collège et à l'ECG). Où sont passés ces postes ? Notre inquiétude est qu'on ait appliqué une stratégie dite du « lissage », qui vise à faire des économies en recalculant le nombre d'heures à l'horaire des élèves à la baisse (comme cela a été fait en préparatoire de l'École de Commerce ou en supprimant les cours d'approfondissement en langues au Collège – moins d'heures à

1 ETP : Équivalent Temps Plein



Union du corps enseignant secondaire genevois

Tour-de-Boël 6 - 1204 Genève

022 311 84 85 - secretariat@union-ge.ch

Lettre aux Député·e·s au Grand Conseil – Secrétariat général du Grand Conseil – 05.11.21

l'horaire des élèves signifiant moins d'enseignant·e·s à engager). Une autre pratique de cette rentrée a consisté à augmenter fortement – selon les écoles – le nombre d'enseignant·e·s en formation au détriment de l'engagement de collègues formé·e·s. Si nous soutenons les démarches visant à donner de l'emploi aux stagiaires qui sont pour certain·e·s dans des situations bien précaires, on ne peut pas accepter que ne soit pas privilégié·e·s les candidat·e·s titulaires d'un diplôme et d'une plus grande expérience professionnelle.

Nous vous faisons part de nos inquiétudes avec un fort souci pour la qualité des conditions d'apprentissage.

Parce que :

- Nous avons à cœur de maintenir les conditions et la qualité d'apprentissage des élèves de l'ESII genevois
- Nous rencontrons des difficultés à comprendre les informations de rentrée du DIP
- Nous avons la conviction qu'un taux d'encadrement plus élevé et des garanties de non-dépassement d'effectifs contribuent largement à la qualité de la formation genevoise
- Nous souhaitons un climat de partenariat social apaisé

Nous vous demandons que :

- Le DIP indique clairement ce qu'il est advenu des postes octroyés dans le cadre du budget 2021, tout en tenant compte des crédits supplémentaires que notre magistrate a obtenus auprès de la commission des finances ;
- Le DIP explicite tous les « lissages » qui ont été opérés ;
- Le DIP annonce clairement sa façon de calculer le taux d'encadrement *en tenant compte des spécificités susmentionnées* ;
- Le DIP indique l'évolution du ratio stagiaire/enseignant·e nommé·e sur les 4 dernières années.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Député·e·s au Grand Conseil, nos salutations distinguées.

Au nom de l'Assemblée des délégué·e·s et pour le Bureau

UNION du corps enseignant
secondaire genevois

Waël ALMOMAN
Membre du Bureau